



Berchem-Sainte-Agathe, le 8 décembre 2014

Mesdames, Messieurs les Conseillers
communaux

**Cabinet du
Bourgmestre**

Votre corresp. :
Sébastien GYSEN
Chef de Cabinet

Tel. : 02 464 04 82
Fax : 02 464 04 97

Courriel : sgysen@1082berchem.irisnet.be

Réf. /2014

Objet : Conseil communal du 27.11.2014 – Réponse écrite à l'interpellation de Monsieur Yonnet POLET, Conseiller communal, concernant la lutte contre l'homophobie

Mesdames, Messieurs les Conseillers,

En matière de promotion de la diversité et de la lutte contre les discriminations, et plus spécifiquement en matière de lutte contre l'homophobie, le drapeau arc-en-ciel est arboré à l'occasion du 17 mai 2014 pour marquer notre soutien et notre participation à la Journée Mondiale de la Lutte contre l'homophobie, des pin's arc-en-ciel fourni par la cellule Egalité des chances sont distribués en interne à l'administration et en externe vis-à-vis de partenaires privilégiés (monde associatif, maison médicale, ...), le protocole contre les discriminations et pour la sécurité dans les bars et discothèques bruxellois a été très officiellement signée et chaque établissement Horeca berchemois concerné par ce protocole a été sensibilisé à cette problématique.

Dans un autre registre, l'administration communale s'emploie également concrètement à mettre en œuvre et à faire respecter les principes de non-discrimination notamment via le règlement de travail (article 17 et 36) de l'administration communale.

En conclusion, la Commune de Berchem-Sainte-Agathe est engagée dans la lutte contre toutes les discriminations et reste un partenaire ouvert et particulièrement collaborant à l'égard d'autres niveaux de pouvoir ou du monde associatif.

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs les Conseillers, l'expression de notre considération distinguée.

Par ordonnance,
Le Secrétaire communal,

Philippe ROSSIGNOL

Le Bourgmestre,

Joël RIGUELLE